Limoges (87) : Deux ans ferme pour Syed suite à l'agression sexuelle d'une lycéenne

20/05/2017 à 18h43

Les faits remontent à la soirée du 27 mars. Une lycéenne, alors âgée de 16 ans, profite ce mercredi encore d'une mauvaise formulation d'autorisation de sortie de sa mère pour dormir à l'extérieur de son pensionnat. La jeune fille, qui suivait les mercredis soir des cours de danse hip-hop en ville, passe ainsi outre la permission seulement ponctuelle qui lui avait été accordée pour dormir hors du lycée et se retrouve chez Syed S., l'accusé, décrit comme « l'ami d'un ami de la victime ».(…)

Le Populaire

Merci à **Romain**